

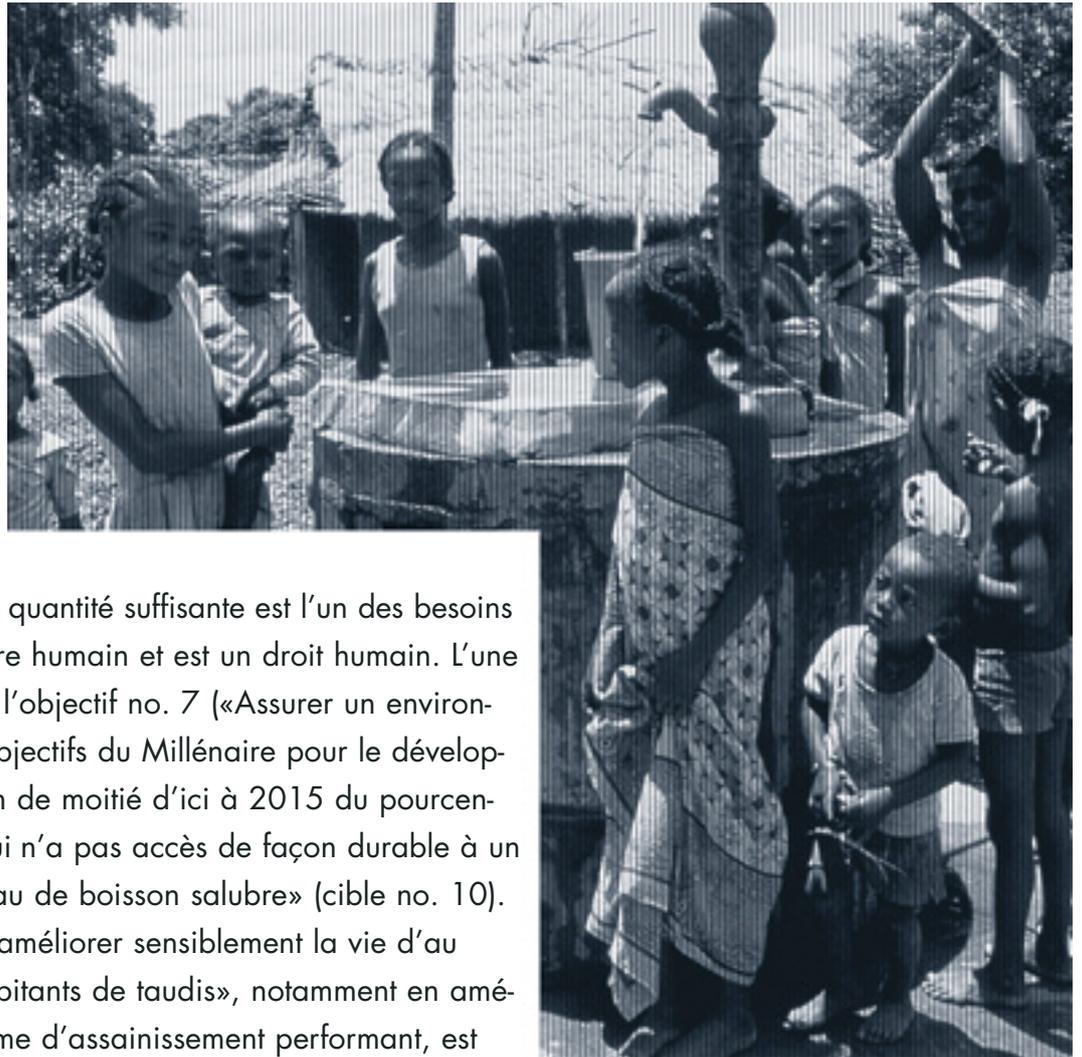


GENRE & EAU

Pour une approche intégrée
de l'égalité hommes-femmes
dans les interventions
de la DDC en matière de
gestion de l'eau, d'hygiène
et d'assainissement

Table des matières

Pourquoi considérer les questions de genre	3
Les femmes et les hommes s'attribuent souvent, se voient souvent attribuer et souvent assument des rôles différents, négociés dans le cadre de rapports de pouvoir inégaux	4
Les femmes et les hommes ont un accès différencié au pouvoir et aux ressources	4
Les femmes sont rarement entendues dans les processus de consultation	5
Les femmes ne sont que rarement associées à la gestion et aux processus décisionnels	5
Genre et eau : problématiques actuelles	6
Eviter la stéréotypisation des rôles des hommes et des femmes	6
La ressource eau et l'utilisation qui en est faite à des fins productives et reproductives : une perspective genre	6
Privatisation du secteur de l'eau	6
Commoditisation de l'eau	7
Nouveaux mécanismes de financement pour les programmes et projets dans le domaine de la gestion de l'eau	7
Nouveaux développements dans l'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes	7
Les perspectives de la DDC	8
La mise-en-œuvre de l'approche	9
Analyse	9
Planification	13
Mise en œuvre	20
Suivi et évaluation	22
Ressources thématiques	24



Une eau de qualité et en quantité suffisante est l'un des besoins fondamentaux de tout être humain et est un droit humain. L'une des cibles retenues pour l'objectif no. 7 («Assurer un environnement durable») des Objectifs du Millénaire pour le développement est la « réduction de moitié d'ici à 2015 du pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre» (cible no. 10). «Réussir d'ici à 2020 à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis», notamment en améliorant l'accès à un système d'assainissement performant, est également inscrit sous ce même objectif.

Cette liste de contrôle est une aide à la réalisation de l'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes dans les projets de la DDC dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Elle est destinée aux opérationnels de la DDC et à ses partenaires. Elle donne également des indications utiles quant à la manière de promouvoir l'adoption par les personnels, institutions et organisations d'une approche intégrée de l'égalité et de s'assurer que leur engagement dans cette voie demeure.

Pourquoi considérer les questions de genre?

Gestion communautaire de puits au Mali – Comment un projet peut échouer si les femmes ne sont pas associées à sa planification

L'on a négligé, lors de la planification du projet de puits de Macina au Mali, de faire appel aux connaissances existantes sur les rôles différents qu'assument hommes et femmes et les inégalités. La gestion des puits fut confiée aux chefs (hommes) de la communauté, sans que les femmes n'aient été consultées dans le processus de planification de la gestion de la ressource eau. Furent confiées aux femmes les tâches de nettoyage. Les systèmes et équipements mis en place ne convinrent pas aux femmes, quand bien même elles étaient les personnes premières responsables de la collecte de l'eau aux puits. Dans les moments de grandes affluences autour des puits, des femmes démontraient les équipements et en revenaient aux méthodes de collecte qu'elles avaient utilisées avant le projet. De plus, les hommes appelés à œuvrer comme gardiens des puits ne purent remplir leur rôle correctement: ils estimaient que gestion de l'eau et santé appartenaient toutes deux aux domaines réservés aux femmes¹.

Gestion de bassins hydrographiques à Mindanao dans une perspective genre

Au départ, le projet a cherché à inclure les femmes agriculteurs dans le suivi des sols et l'évaluation des techniques de conservation des sols. Ces tentatives sont restées vaines. Diverses analyses ont alors révélé que les femmes portaient un plus grand intérêt aux questions relatives à la santé qu'aux questions relatives aux sols, et de ce fait hésitaient à s'engager dans le travail de suivi des sols. En sensibilisant les femmes aux liens qui existent entre santé et qualité de l'eau, et en intégrant au projet le suivi de la bactérie e. coli, le projet est finalement parvenu à s'assurer la participation active des femmes dans ce projet particulier, ainsi que dans d'autres projets environnementaux².

Projet communal d'irrigation aux Philippines – Comment s'assurer la participation des femmes

Le projet a mis en œuvre une série de mesures destinées à promouvoir la participation des femmes à tous les niveaux, que ce soit en recrutant des responsables communautaires («community organizers») femmes, en s'assurant que femmes et hommes participent aux associations des utilisateurs de la ressource eau, ou en soutenant les femmes désireuses d'accéder à des postes à responsabilités. Le projet a réalisé des résultats supérieurs aux attentes et prévisions en ce qui concerne l'accroissement des surfaces irriguées destinées à la riziculture. De plus, la participation des femmes a assuré un paiement régulier et systématique des taxes d'eau («fees»), les femmes contrôlant, dans ce contexte particulier, les finances de la famille³.

¹ Green, C., et Baden, S., 1994, «Gender Issues in Water and Sanitation Projects in Mali», briefing à l'intention de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Sussex: IDS, BRIDGE.

² Diamond, N. et al., 1997, «A Working Session on Communities, Institutions and Policies: Moving from Environmental Research to Results», Washington DC: WIDTECH. Cité dans PNUD, 2003.

³ Quisuimbing, A.R., 1994, «Improving Women's Agricultural Productivity as Farmers and Workers», Banque Mondiale, Discussion Paper Series No. 37. Cité dans PNUD, 2003.

Mieux comprendre les rôles attribués aux hommes et aux femmes et les relations qu'hommes et femmes entretiennent, mieux comprendre la manière dont rôles et relations informent et sont informés par les interventions en matière de gestion de l'eau, d'hygiène et de santé, est essentiel si l'on veut que ces interventions déploient leurs effets, positifs, de manière durable, si l'on veut gérer les ressources de manière efficiente et si l'on veut que ces interventions bénéficient au plus grand nombre. Penser la gestion de la ressource «eau» ne peut se faire valablement sans penser en même temps les dynamiques genre, en particulier dès lors que:

Les femmes et les hommes s'attribuent souvent, se voient souvent attribuer et souvent assument des rôles différents, négociés dans le cadre de rapports de pouvoir inégaux

Les femmes sont fréquemment les premières utilisatrices de l'eau pour la consommation domestique, l'agriculture de subsistance, l'assainissement et l'hygiène. Les femmes se voient par ailleurs souvent attribuer et assument l'essentiel des fonctions reproductives: éducation des enfants, santé familiale, hygiène domestique, soins aux malades. Dès lors, comprendre comment ces différents rôles sont négociés, attribués et assumés – entre hommes et femmes – et comprendre pourquoi et comment les gens, en cherchant à couvrir les besoins en eau qui sont les leurs, prennent les décisions qu'ils prennent sera d'une aide précieuse à l'élaboration de politiques et à la planification d'interventions dans le secteur eau.

Les femmes et les hommes ont un accès différencié au pouvoir et aux ressources

Les femmes vivant dans la pauvreté comptent souvent sur la possibilité d'avoir accès à l'eau en des lieux qui sont collectifs (p.ex. lacs et rivières), plus que ne le font les hommes et/ou les femmes plus aisées. Qui exerce le droit propriété sur le terrain sur lequel se trouve une source d'eau est un paramètre important de toute décision liée à un projet dans le domaine



de la gestion de l'eau, de toute décision liée à la gestion de la ressource et éventuellement à la gestion des revenus issus de la vente de cette ressource.

Les femmes sont rarement entendues dans les processus de consultation

Des infrastructures qui ne répondraient pas aux besoins exprimés de leurs utilisateurs potentiels ne seront souvent simplement pas utilisées. Les projets dans le domaine de la gestion de l'eau sont aujourd'hui pensés comme devant répondre à la «demande». Suivant cette approche, la demande s'exprime et se négocie lors de processus de consultation ouverts à divers groupes et groupements. Ces processus doivent donc également être ouverts aux femmes. La qualité ouverte de ces processus – et une plus grande transparence donc – peut prévenir l'émergence de conflits autour de la ressource «eau». Toutefois, il est indispensable, pour que ces processus aient cette qualité, de considérer l'expérience différenciée des hommes et des femmes de tels processus, ouverts et publics (p.ex. certaines femmes dans certains contextes peuvent hésiter à prendre publiquement position).



Les femmes ne sont que rarement associées à la gestion et aux processus décisionnels

Ce sont généralement les hommes qui contrôlent les processus budgétaires et prennent les décisions en matière de planification et de gestion. L'utilisation que font les femmes de la ressource «eau» court le risque de ne pas être considérée au même titre que celle qu'en font les hommes. Si les femmes, dans toute nouvelle intervention ou projet, ne sont pas associées à la gestion et aux processus décisionnels, elles risquent en fait de perdre des droits et privilèges acquis antérieurement au projet et se retrouver plus dépendantes des hommes.

Une perspective genre peut également amener à se poser la question de la qualité de la participation aux processus consultatifs et à considérer qui réellement participe au développement et à la gestion des services de l'eau. Bien souvent, les politiques publiques n'intègrent pas les opinions exprimées par les femmes, ni n'adressent les questions relatives à leur participation aux processus décisionnels liés à la gestion de l'eau. De ce fait, une perspective genre est nécessaire, non seulement pour révéler les différents rôles

des hommes et des femmes et leurs relations, mais également pour analyser le contexte plus large, institutionnel et politique.

Les questions genre se posent pour toute intervention dans le secteur eau et irrigation, tant au niveau macro que micro. L'on examinera les politiques publiques, les systèmes de financement, les investissements consentis dans les infrastructures, les effets de projets à grande échelle dans le domaine de la gestion de la ressource eau, etc. dans une perspective genre. La participation des femmes aux processus consultatifs liés aux DRSP (documents de stratégie de réduction de la pauvreté, ou PRSP en anglais) est une manière d'intégrer leurs perspectives dans les politiques publiques relatives à la ressource eau et à sa gestion.

Genre et eau: problématiques actuelles

Eviter la stéréotypisation des rôles des hommes et des femmes

La stéréotypisation des utilisations et des utilisateurs/utilisatrices de la ressource eau est commune. En réalité, les rôles des hommes et des femmes sont complexes. Une analyse genre rigoureuse est de ce fait requise, couvrant le contexte élargi et les multiples dynamiques dans lesquels un projet particulier opérera. L'on analysera également comment différents groupes de femmes et différents groupes d'hommes – dans différentes situations et à différents moments – se retrouvent dans des positions différentes de négociation en relation avec la définition, l'attribution et l'acceptation de différents rôles, comment elles et ils se voient attribuer différents rôles, comment elles et ils acceptent de les assumer. Cette analyse permettra ensuite de mieux prévoir comment l'introduction de nouvelles utilisations de la ressource et de nouveaux modes de gestion pourrait amener des changements dans ces processus complexes de construction sociale de rôles.

La ressource eau et l'utilisation qui en est faite à des fins productives et reproductives: une perspective genre

Les liens existants entre utilisation de la ressource eau à des fins productives et à des fins reproductives sont vécus par de nombreuses femmes. Les stéréotypes l'ignorent bien souvent et présentent les hommes et les femmes comme ayant des besoins, des utilisations et des rôles clairement distincts. De nombreuses femmes utilisent l'eau pour l'agriculture, l'élevage et la production de biens marchands. Il est de ce fait indispensable d'explorer et de révéler comment ces besoins, utilisations et rôles sont articulés, comment le pouvoir circule au niveau de la famille («household»), comment l'accès aux revenus générés par les membres d'une même famille – et le contrôle sur ceux-ci – sont négociés, semblable-



ment comment l'accès à la ressource eau par les membres d'une même famille – et le contrôle sur celle-ci – sont négociés.

Privatisation du secteur de l'eau

De nouvelles structures de propriété – mixte public-privé, ou exclusivement privées –, l'introduction de nouvelles technologies hautement complexes pour la gestion de l'eau et le fait que les services de l'eau sont – en partie du fait de ces changements – (re-)centralisés peuvent avoir un impact négatif (accru) sur l'accès qu'ont divers groupes particuliers de gens (p.ex. classes socio-économiques, genre) à la fois à la ressource eau et aux processus décisionnels en relation avec la gestion de l'eau. S'assurer que les processus induits par la privatisation du secteur de l'eau contribuent bien à la réalisation des engagements pris en faveur de l'égalité hommes-femmes, de la réduction de la pauvreté et d'une meilleure gouvernance démocratique est de la responsabilité de ceux qui ont pris ces engagements: la DDC, ses partenaires et les Gouvernements avec lesquels la DDC coopère.

Commoditisation de l'eau

Les systèmes de gestion communautaire de la ressource eau se fonde sur une logique d'offre et de demande et attribue à l'eau une valeur marchande. Parallèlement à l'introduction de



ces nouveaux systèmes de gestion, l'on observe fréquemment un mouvement vers une formalisation des droits de propriété sur les zones de captage. Dans ces processus, les femmes qui jouissaient souvent de droits de propriété réglé de manière informelle se retrouvent perdantes. A nouveau, la commoditisation de l'eau peut amener à ce que certaines catégories de personnes (p.ex. classes socio-économiques, genre) ne se voient plus reconnus dans leurs revendications à pouvoir exercer leur droit à l'eau. Ceci crée également une situation où les utilisations non-productives de la ressource eau (p.ex. santé, hygiène, etc.) courent le risque de ne pas être intégrées dans les modèles de gestion de l'eau.

Nouveaux mécanismes de financement pour les programmes et projets dans le domaine de la gestion de l'eau

Les agences bi- et multilatérales de développement prennent aujourd'hui fréquemment part aux dialogues portant sur les politiques sectorielles, dialogues auxquels prennent également part de nombreux autres acteurs dans le secteur, des agences de l'eau et départements gouvernementaux aux communautés locales. Le défi pour les agences de développement est donc d'être capables de soutenir les efforts qu'entreprennent

leurs partenaires pour développer leur propre capacité à valablement prendre part dans ces processus politiques et à s'assurer que les engagements pris pour réaliser l'égalité hommes-femmes soient traduits dans les politiques sectorielles eau. Les agences de développement doivent aussi être capables de soutenir les mesures que leurs partenaires prennent pour promouvoir l'égalité des chances en leur sein.

Nouveaux développements dans l'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes

Les budgets genre et les audits genre sont des cas concrets d'application récents d'une approche intégrée de l'égalité hommes-femmes. Les budgets sont ainsi analysés en détail de telle sorte à pouvoir établir qui bénéficie de quel service. C'est un moyen d'assurer le suivi des politiques et des programmes et de déterminer dans quelle mesure ils promeuvent ou non l'égalité. Est maintenant en cours l'identification d'une série de critères devant présider à l'élaboration des budgets. Le développement d'indicateurs genre par les bénéficiaires des interventions eux-mêmes est également largement soutenu: cela va de paramètres genre et eau à la recherche qualitative permettant d'évaluer les améliorations dans le domaine de l'assainissement, de la productivité, de l'empowerment et du bien-être.

Les perspectives de la DDC

Les trois principes clé suivants fondent la politique sectorielle «approvisionnement en eau et assainissement» de la DDC:

L'eau est un droit humain. Chaque être humain a droit à une eau sûre et en quantité suffisante, d'accès aisé et abordable, pour couvrir ses besoins personnels et domestiques. L'Etat est tenu de s'assurer que toute personne a accès à une eau sûre. Une approche fondée sur les droits (rights-based approach) promeut la non-discrimination dans l'accès à la ressource eau et la participation de toutes et tous aux mécanismes et processus décisionnels et rappelle l'obligation légale qu'ont les institutions publiques de rendre compte de leurs actions devant les citoyens. Cette approche révèle et permet d'agir sur diverses formes de discrimination qui par ailleurs se recourent.

La gestion intégrée de la ressource eau (ou Integrated Water Resources Management – IWRM) considère l'accès à une eau sûre pour tous son objectif prioritaire et coordonne l'action des différents intervenants de secteurs différents dans le but de faire converger les intérêts économiques, sociaux et environnementaux vers la réalisation de cet objectif. L'accent est mis sur les instruments et processus de gestion de la ressource et – avec des initiatives déployées également au niveau micro – cette approche peut offrir de nou-

velles opportunités pour les femmes et autres groupes marginalisés.

L'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes (ou Gender Mainstreaming). L'approche intégrée de l'égalité hommes-femmes est une approche qui précisément tient compte des rapports de genre. On l'a vu, les hommes sont souvent mieux placés, de par un meilleur accès au pouvoir et aux ressources, pour défendre ou faire valoir leur droit à l'eau. Une approche intégrée de l'égalité pose comme exigence que les perspectives, les rôles, les responsabilités respectifs des hommes et des femmes soient pris en compte dans toute initiative de développement. Elle s'attache à l'analyse des constructions sociales de genre et aux rapports de pouvoir à tous les niveaux dans tous les secteurs, y compris celui de l'infrastructure, souvent déconsidéré. Sur la base de cette analyse peuvent ensuite être élaborées des mesures de promotion de l'égalité hommes-femmes, plutôt que des mesures qui ne viseraient qu'à la promotion des femmes, isolément. La politique de l'égalité hommes-femmes précise qu'aucune intervention ne doit avoir d'impacts négatifs sur les femmes et que les femmes, au moins autant que les hommes, doivent bénéficier des résultats et impacts positifs de toute politique, de tout projet, si l'on veut améliorer la durabilité des services associés à la gestion de la ressource eau.



⁴ Voir: General Comment 15, The right to water (arts. 11 and 12 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights), UN, Doc. E/C.12/2002/11 (29th session, 2002)

⁵ Pour de plus amples informations sur l'eau comme droit humain: http://www.who.int/water_sanitation_health/righttowater/en/ et <http://www.righttowater.org.uk/code/homepage.asp>

La mise-en-oeuvre de l'approche

Ce chapitre présente de manière sommaire où et comment intégrer une perspective genre lorsque l'on a charge de développer des interventions dans le secteur de l'eau. Tous les étapes y sont présentées, chacune avec des questions-clés destinées à ouvrir le débat et stimuler la réflexion. On trouvera également des informations supplémentaires permettant d'améliorer les pratiques.

Analyse

Lorsqu'elle est effectuée en amont de l'élaboration et de la planification de projets, une analyse genre doit servir à établir qui (homme/femme) fait quoi, quand, et quelles utilisations sont faites de la ressource eau. L'analyse s'effectuera avec la participation des communautés concernées, en faisant appel à des méthodes telles que les exercices participatifs. (Pour de plus amples renseignements, voir aussi «L'égalité hommes-femmes en pratique: un manuel pour la DDC et ses partenaires» (ci-après, «Manuel DDC Égalité»), DDC, 2003, fiches 3-5).

Question: *une analyse genre est-elle prévue dans le cadre logique de projets et programmes?*

L'analyse genre vise à comprendre les rôles des hommes et des femmes dans leur utilisation et leur gestion de la ressource eau dans le contexte dans lequel l'intervention est prévue. Prenons l'exemple suivant: en règle générale, les femmes jouent un rôle plus important dans la collecte d'eau et dans les questions d'hygiène et de santé au sein du

foyer. Les hommes, eux, prennent une part plus active dans les processus décisionnels au niveau communautaire et au-delà. Une approche genre implique que l'on intègre une compréhension des rapports sociaux et des dynamiques de pouvoir et que l'on adapte projets et programmes en conséquence, au lieu de se borner à cibler les femmes exclusivement. Ce type d'analyse doit toujours veiller à éviter une stéréotypisation des rôles des femmes et des hommes pour, au contraire, tendre vers une compréhension du contexte particulier dans lequel l'intervention est prévue.

Les interventions de développement dans le secteur de l'eau peuvent impliquer des changements tant culturels que sociaux, des changements dans la manière dont le pouvoir circule et s'exerce, des changements dans la division du travail, des changements de comportement. Au départ, l'analyse doit chercher à comprendre les priorités, les connaissances et les contraintes distinctes des femmes et des hommes par la collecte et l'analyse de données sexo-spécifiques tant quantitatives que qualitatives. Les méthodes participatives permettent à divers groupes d'une même communauté de formuler et faire entendre leurs perspectives. La technique participative du village mapping, par exemple, permet d'identifier les sources d'eau et systèmes d'assainissement existants: cet exercice peut être réalisé avec les hommes et les femmes.





Question: *les domaines suivants sont-ils couverts par l'analyse genre?*

Politique environnementale

- Les obligations et engagements pris par le Gouvernement en faveur de l'égalité hommes-femmes, tels que ceux pris dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du Programme d'Action de Beijing; l'existence ou non de «mécanismes nationaux de promotion de l'égalité» et/ou de politique nationale de l'égalité.
- Les engagements nationaux pris en faveur d'un développement durable et la convergence de ces engagements avec ceux mentionnés ci-avant.
- Les politiques nationales de l'eau et de l'assainissement. Qui définit les priorités? Quels sont les critères retenus? Dans quelle mesure est-il tenu compte des questions de genre, d'égalité hommes-femmes?
- Autres politiques de l'eau en place, projets et programmes dans le secteur de l'eau. Quel a été/est leur impact?
- Les initiatives des bailleurs de fonds – p.ex. Sector Wide Approaches (SWAPS) – et leur degré de prise en compte des questions genre, d'égalité hommes-femmes
- Les interventions antérieures en lien avec la

gestion de la ressource eau. Quels en ont été les enseignements?

- Liens existant entre secteur de l'eau et autres secteurs associés (p.ex. santé, éducation, infrastructures, agriculture).
- Statistiques sur l'égalité hommes-femmes et sur genre et eau.

Economie et société (niveau macro)

- Cadre légal et réglementaire; lois régissant propriété foncière, accès aux et utilisation des terres, et accès à et utilisation de ressources telles que l'eau. L'on considérera également les dispositions légales et réglementaires relatives aux successions, à la constitution, l'inscription, l'organisation et les compétences de groupements d'utilisateurs de la ressource eau, au prélèvement de taxes sur l'eau et aux mécanismes de subventionnement croisé. Quels types de contrats existent avec les prestataires de services? Ces différentes dispositions, ces contrats pourraient-ils être revus de manière à mieux y intégrer les questions de genre et d'égalité hommes-femmes?
- Allocations budgétaires dans ce contexte particulier. Quel est le rôle des gouvernements locaux, municipaux, nationaux? Quelles sont les contributions des bailleurs de fonds? Ces budgets ont-ils jamais été analysés dans une perspective genre?



- **Stéréotypes genre et normes culturelles.**
Quels mécanismes, quelles dynamiques font qu'hommes et femmes assument les rôles qu'ils/elles se voient attribués (p.ex. ne pas prendre la parole en public, ne pas assumer de responsabilités pour la collecte de l'eau)? En quoi est-ce que cela a un impact sur la façon dont ces différents groupes utilisent la ressource eau? En quoi est-ce que cela détermine leur capacité à prendre part à des interventions liées à la gestion de l'eau?
- Quelles autres formes de discrimination – fondée sur l'appartenance ethnique, l'âge, la classe sociale, la caste – existent?

Secteur de l'eau et institutions-clés (niveau meso)

- Combien d'hommes, combien de femmes travaillent dans/pour des agences de l'eau ou dans/pour d'autres organisations partenaires?
- Quels rôles jouent les femmes et les hommes dans ces institutions? Quels sont les processus d'exclusion, de division qui régissent l'attribution de ces rôles? Qui participe aux processus décisionnels en matière de gestion de l'eau? Quelle est la part de travail rémunéré/de travail non rémunéré?
- Quel est le niveau de formation des personnels des agences de l'eau, leur niveau de compétence sur les questions genre?

- Services de l'eau (existants); leur emplacement. S'agit-il de services publics ou privés? Sont-ils gratuits ou payants?
- Organisations féminines, groupes divers tels que départements universitaires travaillant sur les questions d'égalité hommes-femmes, autres ONG locales ou nationales. Quels sont les projets/programmes que ces organisations réalisent ou projettent de réaliser dans la région où l'intervention est prévue?

Foyers et individus (niveau micro)

- Rôles et responsabilités des femmes et des hommes dans l'utilisation de la ressource eau à des fins productive/reproductive (collecte, transport, stockage, gestion de l'eau). Division du travail au niveau du foyer. Temps consacré par chacun des membres d'une famille à l'eau et à divers autres travaux/tâches?
- Contrôle sur les ressources, y.c. propriété foncière, crédits, eau. Quelles inégalités, quels schémas d'exclusion apparaissent manifestes dans la/les communauté(s)-cible(s)?
- Attitudes et pratiques en matière d'hygiène personnelle.
- Autres éléments de la dynamique familiale, autres rôles des membres de la famille.
- Analyse des budgets familiaux. Quels sont les revenus du ménage? Qui contrôle l'allocation des ressources?



Il est également important d'explorer les recouvrements et dynamiques entre ces niveaux différents. Les rapports de pouvoir entre hommes et femmes au sein d'un même ménage peuvent par exemple influencer l'aptitude des femmes à être employées par des agences de l'eau. Qui exerce le contrôle sur le budget familial et l'allocation des ressources de la famille aura son influence lorsqu'il s'agira de décider s'il faut plutôt payer des taxes sur l'eau ou acheter de nouveaux outils agricoles. Il faut savoir que ce sont souvent les femmes qui «régissent» la famille, qu'en revanche les hommes, lors de consultations «officielles», disent exercer cette autorité. Ceci indique à quel point il est essentiel de faire l'analyse des foyers et de dépasser les stéréotypes hommes/femmes.

On fera appel à des experts locaux pour effectuer ces analyses genre. En outre, toutes les consultations doivent comprendre un échange avec des personnes engagées dans la promotion de l'égalité hommes-femmes (p.ex. ONG féminines, experts genre, chercheurs).

Question: *des mesures sont-elles en place pour garantir que les résultats de l'analyse genre serviront de base à la définition des objectifs du projet/programme, guideront sa planification et sa réalisation?*

Ceci ne se fait pas automatiquement, raison pour laquelle les responsables de projets devront définir ces mesures et contrôler qu'elles soient respectées. Il faudra élaborer une stratégie, avec des objectifs précis, pour que les résultats de l'analyse (et les résultats d'autres consultations) soient effectivement intégrés dans les projets/programmes. Un des objectifs devra être la production d'une baseline fiable devant servir de base aux activités de suivi et d'évaluation.

S'assurer de la participation de l'ensemble des femmes et des hommes à la phase d'analyse, y compris leur participation dans la définition de questions-clés, peut aider à s'assurer leur engagement dans les stades ultérieurs de planification et de mise en œuvre. Par ailleurs, fonder l'analyse sur les réalités vécues fait généralement que ses résultats ont une meilleure chance d'être pris en compte dans les phases concrètes de planification et de réalisation.

Enfin, l'analyse devra devenir un processus continu, intégré dans le cycle de gestion du programme/projet, et être conduite en lien avec les processus de consultation de suivi et d'évaluation.



Planification

Question: *des objectifs précis en lien avec la promotion de l'égalité hommes-femmes ont-ils été formulés dans le projet/programme, y compris des objectifs liés à la participation des femmes? Retrouve-t-on ces mêmes objectifs dans les termes de référence?*

Des objectifs genre spécifiques peuvent éviter que la perspective genre ne s'efface en cours de route, dans le cycle du programme/projet. Désigner une personne «point focal genre» avec des termes de référence précis, avoir un poste budgétaire distinct peuvent aider à garantir que la question de l'égalité demeurera une priorité.

Question: *lorsque les questions genre/les questions d'égalité hommes-femmes sont abordées avec les agences de l'eau et autres institutions du secteur, le sont-elles dans le cadre d'un dialogue structuré portant sur les politiques du secteur?*

Le degré d'adhésion de ces agences et institutions au principe d'égalité hommes-femmes est déterminant: plus il sera élevé, plus grandes sont les chances de progresser dans la réalisation de l'égalité. La formation sur les questions genre et les outils d'analyse genre sont un soutien aux processus de négociation autour des politiques du secteur. A-t-on par ailleurs soutenu les efforts d'organisations de la société civile actives dans la promotion de l'égalité hommes-femmes?

Dialogue sur les programmes politiques en Afrique du Sud

Lorsque le gouvernement d'Afrique du Sud a élaboré une nouvelle loi sur l'eau, en 1995, deux plaquettes ont été rédigées afin d'informer le public de ce projet de loi et une série d'ateliers publics organisés, dont neuf sur le plan régional. Des réunions de groupes cibles avec des représentants des parties prenantes, tout comme diverses consultations nationales et internationales, se sont également déroulées. Pour élargir le débat autant que possible, ces réunions ont fréquemment eu lieu en amont des ateliers régionaux, dans les langues vernaculaires, avec des groupes marginalisés. Le «White Paper», soit le document officiel qui a résulté de cette campagne d'information, a fait état d'une nette amélioration par rapport à l'ébauche originale en matière de sensibilisation à l'approche genre. Informer les femmes, assurer qu'elles soient représentées dans les comités sur l'eau, et leur accorder des postes techniques et de gestion, étaient autant de progrès concrets. Le ministre responsable s'est également engagé à assurer que la langue utilisée dans ce programme politique soit toujours compréhensible pour toutes les personnes⁶.

⁶ Source: Gender and Water Alliance, 2003.



Processus consultatifs

Question: *a-t-on prévu suffisamment de temps et de moyens pour les consultations?*

Les consultations doivent servir à l'identification et à la définition des objectifs, des besoins, des contraintes, des modes d'accès, etc.: ces informations devront servir de base au projet/programme. Il faudra prévoir différents modes de consultation dont le participatory appraisal, tous demandant qu'on y consacre suffisamment de temps. Les organes de décision locaux peuvent offrir un cadre dans lequel ces consultations peuvent se dérouler, pour autant que les obstacles qui peuvent exister dans ce contexte à la participation des femmes soient levés. Les consultations doivent être menées avec les communautés-cibles, les prestataires de services, de même qu'avec les groupes travaillant sur genre et développement, y compris des groupes religieux, des collectifs de mères, des ONG, des syndicats, des coopératives, des bailleurs de fonds et les personnels d'organisations et agences partenaires.

Question: *est-ce que tous les aspects de l'intervention prévue sont abordés lors des consultations?*

- Où les femmes/les hommes préfèrent-elles/ils que ces consultations aient lieu?
- Quelles sont leurs préférences quant aux concepts et technologies utilisés?
- Quelles méthodes de communication permettant aux femmes/hommes d'obtenir les informations qu'elles/ils considèrent nécessaires sur le projet/programme préfèrent les femmes/les hommes? Plutôt formelles? Plutôt informelles? Les personnes qui ne disposent que d'un accès réduit au pouvoir préfèrent souvent des méthodes de communication informelles.
- Existe-t-il des différences entre hommes et femmes quant leur disponibilité et capacité à payer pour des services de l'eau?

Outre les priorités et préférences, les consultations doivent également permettre une analyse de la pauvreté, d'échanger sur le concept et la portée du projet/programme, son coût, son financement et les arrangements institutionnels envisagés.

Question: a-t-on identifié, lors de l'analyse, les obstacles à la participation de femmes aux consultations? Des stratégies pour lever ces obstacles ont-elles été élaborées? A-t-on considéré le fait que certains groupes de femmes pourraient être marginalisés en raison de leur appartenance ethnique, de leur classe ou de leur caste?

Il est plus difficile pour les femmes de participer de manière active dans des réunions qui se déroulent dans un cadre public où les hommes dominent. Discussions et résolutions de problèmes entre femmes fonctionnent en général mieux dans des cadres tels que celui de la maison ou dans des endroits moins formels comme autour d'une source d'eau ou d'un puits. Des normes de comportement tel que le fait de parler à voix basse ou de montrer de la déférence à l'égard des hommes de la communauté vont également marquer la façon dont les femmes participent au débat. Prévoir des réunions séparées hommes/femmes de même que des réunions mixtes, peut servir à surmonter ces difficultés.

Les consultations s'avèrent plus efficaces aussi lorsque des spécialistes genre d'ONG, d'universités ou d'autres instituts de recherche participent à leur conduite. Lorsque les modérateurs sont des femmes, la participation d'autres femmes aux consultations peut s'en trouver simplifiée et améliorée. Cela dit, il ne faut pas oublier que les spécialistes genre locaux agissent aussi en fonction de leur position spécifique dans la société ou la communauté, ce qui peut les empêcher de percevoir les rapports de pouvoir ou les formes de discrimination cachées. Il sera d'autant plus important, dès lors, d'évoquer explicitement ces rapports de pouvoir locaux lors des consultations.





Il paraît sensé de faire appel à un modérateur homme pour les consultations avec des groupes d'hommes, qui serait plus apte à comprendre la dynamique genre et les rôles masculins. Par ailleurs, on tiendra compte, dans l'organisation des consultations, des horaires des femmes et on proposera de tenir ces réunions à des heures qui conviennent aux femmes. Une autre stratégie consiste à s'associer à des ONG féminines et à les soutenir. Cette démarche est recommandée pour des projets/programmes qui visent ouvertement à changer les rôles traditionnels typés en matière de participation publique et d'utilisation d'eau. Promouvoir une identité collective des femmes peut renforcer la confiance en soi et éviter que des personnes soient pénalisées pour avoir transgressé des normes sociales. En outre, cela permettra de changer la perception que peuvent avoir les hommes des capacités et aptitudes des femmes, et conférer ainsi aux femmes un plus grand pouvoir de négociation dans le cadre familial.

Il ne faut toutefois jamais oublier que différentes personnes auront toujours par des intérêts particuliers différents, et que, par conséquent, il y aura conflit sur les besoins et sur le contrôle.

Processus consultatifs sensibles au genre dans la Région de Tanga, République Unie de Tanzanie

Dans un projet visant à aider la population locale à gérer l'environnement côtier et à protéger les ressources en eau douce, les femmes étaient absentes des premières réunions. Elles pensaient que les hommes de toute façon ne les écouterait pas. Ces réunions se déroulaient par ailleurs à des heures qui ne leur permettaient pas d'y participer, et elles se déclaraient insuffisamment informées. Pour résoudre ces problèmes, des séances spéciales furent organisées à l'attention exclusive des femmes et les raisons de leur absence discutées. On insista sur le fait qu'il était important que les femmes puissent participer dans ces réunions. Une réunion mixte hommes-femmes fut ensuite convoquée afin de discuter ensemble des sujets évoqués lors de ces séances spéciales. On assista dès lors à un engagement plus soutenu des femmes aux activités de planification, de suivi et d'évaluation, et elles participèrent à l'élaboration d'un accord sur la gestion des zones de pêche. Développer la sensibilité de tous aux questions genre et renforcer la participation et la motivation des femmes ont également contribué à renforcer leur confiance en soi. Par la suite, elles ont commencé à prendre part à des cours de formation, des ateliers et des visites d'études⁷.

⁷ Source: Van Ingen, et Kawau, C., «Involvement of Women in Planning and Management in Tanga Region, Tanzania», IUCN, non daté, cité dans PNUD, 2003.



La conception de projets/programmes

Question: *est-ce que l'analyse et les consultations ont fait partie intégrante des phases de conception et de planification? Quels sont les rôles des femmes et des hommes dans la réalisation et la maintenance du projet?*

Définir les rôles des femmes et des hommes dans un projet devrait se faire sur la base des connaissances acquises et enseignements tirés de l'analyse initiale. La manière dont un projet se construit sur les rôles existants et la manière dont ces rôles sont appelés à évoluer influenceront la conception du projet. Ceci devra être documenté. (Pour de plus amples renseignements, voir aussi le «Manuel DDC Egalité», fiches 8a et 8b)

Des consultations, on retiendra les préférences des femmes en termes d'emplacement, de technique, de financement et de communication.

Question: *a-t-on pris des mesures pour garantir que les femmes participent à part égale aux activités de planification et de gestion du projet/programme?*

Souligner l'importance des consultations ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il est tout aussi important que toutes et tous puissent participer aux interventions concernant l'eau. Par participation réelle, nous entendons la participation des femmes à toutes les activités de planification, aux processus décisionnels, à la gestion du projet, du début à la fin. Ainsi, les femmes devraient être correctement représentées dans les groupes d'utilisateurs de la ressource eau et être suffisamment informées (informations techniques

comprises) pour pouvoir s'exprimer en connaissance de cause. Traiter des obstacles à la participation des femmes lors d'une séance spéciale et procéder de la manière décrite dans l'encadré ci-dessus se révèle efficace. Prendre des mesures pour garantir qu'une masse critique de femmes soient représentées dans tel ou tel groupe peut également s'avérer nécessaire. En outre, l'on soutiendra les équipes de terrain et leurs membres femmes, de même que l'on donnera la priorité aux partenaires qui ont des personnels majoritairement féminins.

Projet de restauration écologique dans une perspective genre à Kutch, Inde

Dans certaines régions de Kutch, des sécheresses répétées et de longue durée constituent une menace grave pour les populations. Des politiques mal pensées ont conduit à la dégradation de l'environnement et à l'effondrement des économies traditionnelles. En 1991, un programme a été lancé conjointement par Janvikas, le Kutch Mahila Vikas Sanghathan (KMVS) – une organisation qui se bat pour l'autonomisation (empowerment) des femmes – et la DDC. Le programme a fait de l'autonomisation des femmes son objectif central: il se déclinait en activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en gestion durable des ressources naturelles, activités de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels et de promotion de l'accès par les femmes aux ressources et de contrôle sur ces mêmes ressources. Le KMVS opérait par le biais d'organisations féminines présentes dans les villages et les blocs (les plus petites unités impliquées dans planification et la mise en œuvre du programme). Il constitua également des groupes d'usagers appelés à gérer les ressources communes. Durant le projet, les femmes se sont investies dans la planification et la réalisation de «chulas» (petits fourneaux de fortune) ne produisant pas de fumées, la planification et la réalisation de toilettes et de barrages d'irrigation, la conservation des sols ainsi que des sources d'eau. Elles ont ainsi développé de nouvelles aptitudes, de l'assurance, de la présence et ont bénéficié de la reconnaissance des autres membres de leurs communautés⁸.

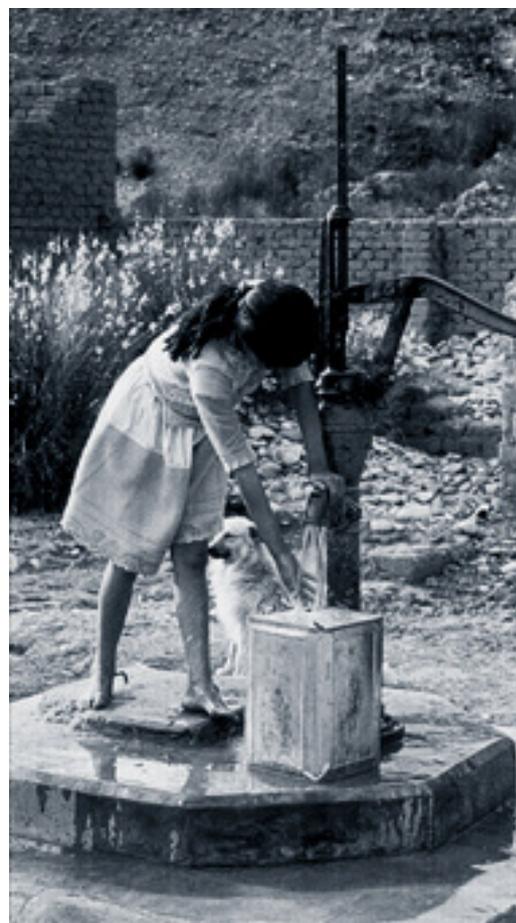
⁸ DDC, Programme par pays – Inde (2003).

Question: *les hommes et les femmes sont-ils impliqués à parts égales dans la construction, l'exploitation et la maintenance?*

On fera également appel aux femmes pour les projets de construction et d'entretien des infrastructures nécessaires à la gestion de l'eau. A-t-on pris en compte leurs besoins particuliers? Souvent, pour ce type d'activités, lorsqu'il y a rémunération, c'est aux hommes qu'elle est accordée, le travail non rémunéré revenant aux femmes. Dans les rares cas où les femmes sont payées, elles touchent généralement moins que leurs collègues hommes. Il s'agira par conséquent de contrôler qu'hommes et femmes bénéficient des mêmes opportunités économiques et des mêmes conditions de travail et de rémunération. La discrimination positive et des formations ciblées seront indispensables si l'on veut voir croître le nombre de femmes dans les comités de gestion, parmi les opérateurs et dans les agences de l'eau. Dans le cadre de programmes d'irrigation, attribuer des terres conjointement aux hommes et aux femmes, faire figurer sur les titres de propriété foncière les noms de l'homme et de la femme (des hommes et des femmes) sont autant de mesures envisageables. Attribuer des lopins de terres irriguées à des femmes cheffes de famille et à des organisations féminines sont d'autres mesures méritant réflexion.

Question: *est-ce que les rapports hommes-femmes ont été intégrés dans les matrices d'analyse des risques, dans les cadres logiques (logframes) et les critères de rémunération du projet/programme?*

Question: *est-ce que l'égalité hommes-femmes figure comme objectif du projet? (Pour de plus amples renseignements, voir aussi le «Manuel DDC Egalité», fiches 8a et 8b)*



Des femmes mécaniciens au Rajasthan, Inde

Au Rajasthan, on a noté que les mécaniciens hommes mettaient du temps à réagir lorsqu'ils étaient sollicités pour venir réparer une pompe manuelle parce que, le plus souvent, c'étaient les femmes qui les utilisaient. Il fut donc décidé de former des femmes au métier de mécanicien, partant de l'idée qu'elles réagiraient probablement plus volontiers et plus promptement lorsque sollicitées pour ce type de réparations. Le nombre de pannes diminua de manière significative et les mécaniciennes se révélèrent des communicatrices efficaces en matière de santé publique⁹.

⁹ DDC, Programme ONG (2004).

Capacités

Question: *L'équipe responsable du projet/programme peut-elle justifier d'une expérience reconnue les questions genre?*

Les experts genre doivent pouvoir justifier d'une expérience acquise dans le pays et les secteurs concernés, de même qu'une expérience pratique de mise en œuvre de stratégies, de modèles de participation, de suivi et d'évaluation genre. La recherche menée sur les nouvelles technologies doit l'être dans une perspective genre. L'équipe technique a-t-elle pour ce faire les aptitudes et capacités requises?

Question: *les institutions ont-elles le niveau d'expertise requis sur les questions genre, et ont-elles accès aux informations nécessaires sur ces mêmes questions?*

Il serait plus utile de collaborer avec des partenaires ayant déjà une certaine expérience dans la réalisation de stratégies genre. Il peut aussi être utile de désigner des coordinateurs genre au sein des agences et institutions concernées. Des programmes de formation continue sur les questions genre doivent être intégrés dans les plans de développement des ressources humaines de l'ensemble des partenaires et être accessibles à l'ensemble de leur personnel.

Question: *l'ensemble des partenaires et institutions concernés ont-ils été sensibilisés à la dimension genre de l'intervention et à l'importance de la prise en compte de cette dimension?*

Toutes les personnes qui travaillent dans les organisations partenaires doivent être davantage sensibilisées à l'importance que revêt la participation des femmes. Cela signifie qu'il faut disposer d'arguments pointus en faveur de la prise en compte de la dimension genre de l'intervention. Ces arguments peuvent être d'ordre opérationnel (performance) comme la durabilité financière et s'étendre jusqu'aux notions d'égalité et de justice sociale. On veillera à ne pas davantage renforcer les stéréotypes existants sur les rôles des hommes et des femmes; au contraire, les arguments présentés devront servir à élargir le débat et le faire porter sur les changements prévus des rôles et comportements des femmes et des hommes. Le travail de sensibilisation peut se faire dans le cadre d'ateliers de formation, pour autant que

Renforcement des capacités dans une perspective genre – Cendrawasih Coastal Area Development, Indonésie

Ce projet en Indonésie avait pour but d'aider la population des régions rurales à obtenir des fonds et à améliorer leur savoir-faire dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture. L'idée était de miser sur le développement du marketing et l'optimisation des processus de production pour parvenir à une hausse générale des revenus. Le projet comprenait une composante de renforcement des capacités avec la formation – dans une perspective genre – de fonctionnaires d'État, vulgarisateurs, personnel de terrain d'ONG, villageois travaillant dans les piscicultures, les cultures vivrières, l'industrie alimentaire, l'élevage, le marketing et le développement coopératif. Vingt-cinq vulgarisateurs employés par l'Etat furent formés aux techniques du Participatory Rapid Appraisal. Ceci permit aux femmes de mieux exprimer leurs besoins. Des ateliers sur l'approche genre furent également organisés avec les autorités locales, les gouvernements locaux, les agences d'aide, les ONG et les responsables de projets¹⁰.

les engagements pris ne se transforment pas en vaines paroles au lieu d'actes concrets. Améliorer cette sensibilisation chez les personnes travaillant dans des institutions permettra de constituer un noyau de défenseurs de la cause de l'égalité hommes-femmes qui contribueront à promouvoir les stratégies genre au sein de leurs organisations et dans des projets précis.

Question: *une formation ciblée sur la gestion de la ressource eau a-t-elle été dispensée à des groupes particuliers de femmes?*

Des cours de vulgarisation sur l'irrigation pour les hommes et les femmes sont nécessaires: de nombreuses femmes agriculteurs et ouvrières agricoles souffrent d'un défaut de connaissances techniques, un phénomène souvent imputable aux contraintes sociales et culturelles. Ceci pourrait également servir à qualifier un plus grand nombre de femmes à devenir vulgarisateurs.

¹⁰ Source: Maine, R. A., Fishery Industry Officer (Training & Extension), FAO, Gender and Food Security, www.fao.org/gender/, cité dans PNUD, 2004.



Mise en œuvre

Question: *la participation de femmes s'étend-elle au-delà de la phase de planification?*

La perspective genre peut «s'évaporer» au fur et à mesure que l'on avance dans le cycle de projet/programme. La participation des femmes doit être garantie tout au long du cycle et à tous les échelons. Il faudra dès lors prendre des mesures appropriées qui garantiront que les femmes pourront régulièrement consacrer une partie de leur temps au projet/programme. Organiser la garde d'enfants lors des réunions et apporter un soutien concret pour les femmes participant à la construction et à l'entretien des infrastructures de l'eau sont des mesures de ce type. En définitive, ce qui est important, c'est prendre l'engagement de comprendre quelle est la contribution des femmes dans l'ensemble des processus, comment elle peut être organisée, quelles sont les priorités des femmes, etc. et adapter le projet/programme en conséquence tout au long du cycle. (Pour de plus amples renseignements, voir aussi le «Manuel DDC Égalité», fiche 8b)

Il est également important d'évaluer la participation des femmes, notamment de voir si leur part de travail non rémunéré dépasse ce qui avait été prévu lors de l'élaboration du projet/programme. Cette évaluation doit être reliée à l'analyse genre. Le travail non rémunéré des femmes ne doit pas être exploité davantage. On envisagera la rémunération des femmes si leur

participation s'avère plus éprouvante qu'initialement estimée.

Question: *les politiques, agences de l'eau et autres acteurs sont-ils tenus de rendre compte de leurs actions pertinentes à la réalisation des objectifs d'égalité hommes-femmes? Quels sont les mécanismes en place pour cela?*

Les contrats, codes de conduite et autres protocoles d'entente sont autant de preuves écrites d'engagements pris en faveur de l'égalité hommes-femmes. (Pour de plus amples renseignements, voir aussi le «Manuel DDC Egalité», fiche 10)

Question: *tous les participants connaissent-ils/ comprennent-ils les aspects genre de l'intervention?*

Les stratégies de communication élaborées avec les partenaires doivent être adaptées en permanence afin de garantir qu'elles touchent l'ensemble des groupes concernés. Lorsqu'un projet/programme s'est traduit par un transfert des rôles au sein d'une population donnée (collecte d'eau assurée par les femmes et les hommes, ou déplacement d'un site), de nouvelles possibilités de communication formelle et informelle peuvent surgir tandis que d'autres disparaissent.

Question: *des stratégies de communication appropriées ont-elles été conçues pour s'assurer que tous les groupes concernés sont correctement informés sur le projet/programme?*

Informar les parties prenantes et améliorer la transparence des processus décisionnels peuvent servir à éviter que des conflits ne surgissent autour de l'eau. Ceci est d'autant plus important si certains groupes (p.ex. les femmes) sont perçus comme bénéficiant de ressources supplémentaires/d'un soutien ciblé.

Question: *l'institution nationale en charge de la promotion de l'égalité hommes-femmes est-elle associée/participe-t-elle au projet/programme?*

Les «mécanismes nationaux de promotion de l'égalité» (National Women's Machinery) sont les départements gouvernementaux responsables de promouvoir l'égalité hommes-femmes. Ils peuvent mettre à disposition des projets/programmes informations et ressources humaines. Leur participation est le signe d'un engagement politique fort en faveur des objectifs d'égalité des interventions.

Question: *des rubriques particulières au budget ont-elles été prévues pour la réalisation des objectifs d'égalité hommes-femmes?*

La réalisation des objectifs d'égalité exige un apport financier continu. Aussi faudra-t-il prévoir une rubrique au budget qui permette la réalisation de ces objectifs au-delà de la planification.





Suivi et évaluation

Suivi

Question: *a-t-on prévu suffisamment de ressources/moyens pour un suivi et une évaluation genre tout au long du projet/programme? Des ressources/moyens sont-ils disponibles qui permettent d'intégrer de nouveaux aspects dans le projet/programme, d'adapter le projet/programme si nécessaire?*

Le suivi doit être fait sur la base des données récoltées (baseline) lors de l'analyse initiale (genre) et du cadre logique (logframe) du projet/programme.

Question: *la dimension genre, les questions d'égalité hommes-femmes se retrouvent-elles dans les rapports annuels internes, les évaluations externes et les réunions?*

Les questions genre doivent être intégrées dans ces rapports, de même qu'il doit y avoir un chapitre spécialement consacré à la réalisation des objectifs d'égalité hommes-femmes. (Pour de plus amples renseignements, voir aussi le «Manuel DDC Egalité», fiche 11)

Question: *y a-t-il eu des changements dans la législation, les réseaux, les conditions économiques et sociales durant la période de l'intervention?*

Par exemple: nouveau Gouvernement, impact du VIH/SIDA, nouvelles informations obtenues dans le cadre d'autres interventions dans le domaine de l'eau, résultats de travaux de recherche.

Evaluation

Question: *les analyses d'impact du projet/programme sont-elles effectuées selon l'approche genre?*

Ceci revient à s'assurer à la fois que les analyses d'impact «usuelles» sont effectivement différenciées selon le sexe et que l'impact du projet/programme sur la réalisation de l'égalité hommes-femmes est mesuré. De nouvelles méthodes d'intégration de la perspective genre dans des interventions de développement comme les budgets et audits genre conduisent à analyser les allocations budgétaires afin de déterminer qui bénéficie de services comme celui de l'eau.

Question: *des indicateurs genre ont-ils été élaborés pour évaluer le degré de réalisation des objectifs (outcome)?*

Ces indicateurs devraient comprendre les données de fond (baseline) définies à l'étape de l'analyse genre. Les indicateurs généraux doivent être formulés dans une perspective genre, mais il faut également prévoir des indicateurs genre spécifiques. Exemple: comment les femmes utilisent-elles les nouvelles ressources? Comment utilisaient-elles traditionnellement les ressources dont elles disposaient? A-t-on constaté des différences entre femmes et hommes en termes d'accès, d'utilisation et d'acceptation des infrastructures? Quels effets «collatéraux» le projet/programme déploie-t-il et ces effets sont-ils différents pour les hommes et les femmes? Les données peuvent également comprendre des statistiques



concernant la participation hommes/femmes aux cours de formation et aux consultations, leur façon d'utiliser les installations et les infrastructures, leur niveau de sensibilisation au projet/programme, le nombre de femmes occupant des postes de gestion, le nombre de femmes dans des fonctions non traditionnelles, le nombre d'hommes et de femmes prenant part à des activités de promotion de mesures d'hygiène.

Question: *Tire-t-on enseignements (lessons learnt) de l'expérience réalisée dans la poursuite d'objectifs spécifiques genre (égalité) et dans la réalisation de la politique de l'égalité hommes-femmes (DDC)?*

L'impact de l'intervention sur les relations hommes-femmes et l'égalité hommes-femmes est un exercice complexe qui va bien au-delà p.ex. de l'analyse de données statistiques sur le degré d'utilisation des installations. L'évaluation de l'impact d'une intervention doit être menée selon des critères aussi bien quantitatifs que qualitatifs, et l'on pourra faire recours aux compétences d'experts genre dans l'équipe chargée de l'évaluation. L'intervention a-t-elle modifié les rôles et responsabilités des hommes et des femmes? Les tâches en lien avec la gestion de l'eau sont-elles réparties autrement (hommes/femmes)?

Les rôles productifs ont-ils évolué (hommes/femmes)? Observe-t-on un changement dans l'éventail des produits? Il faut impliquer les femmes et les hommes pour évaluer l'importance des différences constatées dans les rapports entre hommes et femmes depuis le début de l'intervention. Les stratégies futures, elles, devront se fonder sur ces évaluations.

Ressources thématiques



AusAID, 2000, Tip sheet on Water Supply and Sanitation prepared for the Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Development Assistance Committee (DAC) Network on Gender Equality, Paris: OECD
<http://www.oecd.org/dataoecd/2/45/1896488.pdf>

Food and Agriculture Organization (FAO), 1998, Socioeconomic and Gender Analysis (SEAGA) Programme Sector Guide: Irrigation, Rome: FAO
http://www.fao.org/sd/seaga/4_en.htm

Gender and Water Alliance, 2003, Gender Water and Development Report 2003: Perspectives on Policies in the Water Sector, Loughborough: Water, Engineering and Development Centre (WEDC)
<http://www.genderandwateralliance.org/reports/GWA%20Annual%20Report.pdf>

Swedish International Development Cooperation Agency (Sida), Handbook for Mainstreaming a Gender Perspective in the Water Resources Management Sector, Stockholm: Sida
<http://www.sida.se/Sida/articles/7500-7599/7515/plan.pdf>

United Nations Development Programme (UNDP), 2003, Mainstreaming Gender in Water Management: A Practical Journey to Sustainability, New York: UNDP
<http://www.undp.org/water/genderguide/>

Women's Environment and Development Organization (WEDO), 2003, Diverting the Flow: A Resource Guide to Gender Rights and Water Privatisation, New York: WEDO
http://www.wedo.org/sus_dev/diverting1.htm

Women's Environment and Development Organization (WEDO), 2003, Untapped Connections: Gender, Water and Poverty: Key Issues, Government Commitments and Actions for Sustainable Development, New York: WEDO
http://www.wedo.org/sus_dev/untapped1.htm

Woroniuk, B. and Schalkwyk, J., 1998, Tip Sheet on Irrigation prepared for the OECD DAC Network on Gender Equality, Paris: OECD
<http://www.oecd.org/dataoecd/3/12/1896616.pdf>



Éditeur:

Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires
étrangères (DFAE)
3003 Berne
www.deza.admin.ch

Commandes:

DDC Centre de distribution
Téléphone +41 31 322 44 12
Télécopie +41 31 324 13 48
info@deza.admin.ch

*Disponible en français, allemand,
anglais, espagnol*

Rédaction:

Section Gouvernance/Unité Genre

Auteur:

Charlie Sever
Bridge – IDS
University of Sussex
Brighton, UK

Graphisme et mise en pages:

Naceur Ben M'Barek
nbm grafikdesign, Bern

© DDC 2005